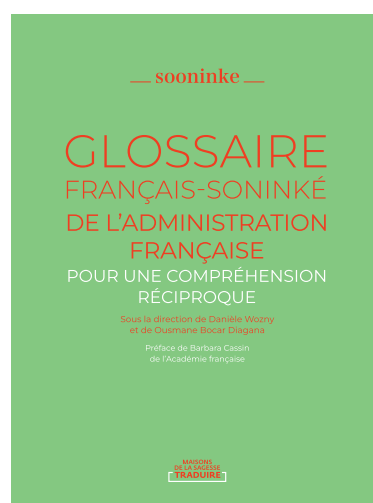
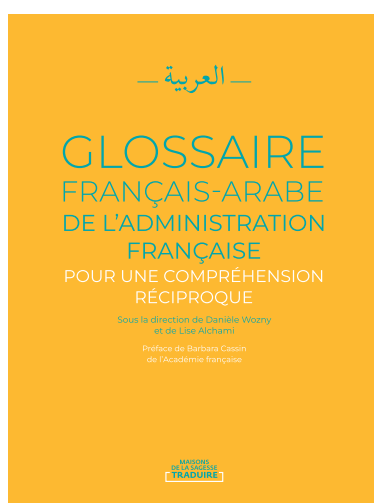


DOSSIER DE PRESSE

MAISONS DE LA SAGESSE [TRADUIRE]

GLOSSAIRES BILINGUES DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE POUR UNE COMPRÉHENSION RÉCIPROQUE

« Les différentes langues produisent des mondes différents
dont elles sont les causes et les effets »
(Barbara Cassin, in: *Eloge de la traduction*, Paris, Fayard 2017)



LES GLOSSAIRES BILINGUES DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN FRANCE

TROIS TITRES

Glossaire français-arabe de l'administration française – Pour une compréhension réciproque, sous la direction de Danièle Wozny et Lise Alchami, préface de Barbara Cassin de l'Académie française, éd. MdS-Traduire, Paris, 2022

Glossaire français-persan de l'administration française – Pour une compréhension réciproque, sous la direction de Danièle Wozny et Amir Zandi, préface de Barbara Cassin de l'Académie française, éd. MdS-Traduire, Paris, 2022

Glossaire français-soninké de l'administration française – Pour une compréhension réciproque, sous la direction de Danièle Wozny et Ousmane Bocar Diagana, préface de Barbara Cassin de l'Académie française, éd. MdS-Traduire, Paris, 2022

Chaque glossaire

Environ 4000 entrées, 4000 définitions, une centaine de notices sur la culture française et une cinquantaine de piqûres de culture étrangère

À PARAÎTRE EN 2023

Glossaire français-russe de l'administration française – Pour une compréhension réciproque

Glossaire français-ukrainien de l'administration française – Pour une compréhension réciproque

Ces ouvrages sont édités par Maisons de la sagesse-Traduire¹ avec le soutien des ministères de la Culture (DGLFLF et DG2TDC) et de l'Intérieur (DIAN – SDIE), de la Délégation Interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés, (DIAIR), des éditions Le Robert, de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris Nord.

POURQUOI DES GLOSSAIRES DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Arriver en France, s'installer, travailler... Et si le difficile parcours administratif du nouvel arrivant en France était, pour lui et pour ceux qui l'accueillent, une occasion de découverte réciproque ?

Il a fallu remplir des dizaines de formulaires et réussir à rencontrer de nombreux agents de l'administration pour inscrire les enfants à l'école, s'identifier auprès de la mairie, de la Préfecture, des impôts, de la Caisse d'allocations familiales etc., répondre à plein de questions non immédiatement transposables dans sa propre culture. Le parcours a été long et souvent anxiogène.

Note 1: L'association Maisons de la sagesse-Traduire est un réseau de lieux et d'actions où circulent les langues, les cultures, les savoirs, les pratiques, les générations, à la manière des premières *Bayt al-hikma*, de Bagdad par exemple. La sagesse des Maisons de la sagesse est la sagesse des passages et des transmissions. L'hospitalité y est, comme toujours, réciproque, entre des « hôtes » qui accueillent et des « hôtes » qui sont accueillis. Maisons de la sagesse-Traduire pour souligner que le premier exercice du savoir et du pouvoir, c'est de traduire, de séjourner « entre » et « avec ».

En effet, tous ces formulaires sont pleins des mots les plus quotidiens, mais aussi remplis de termes, parfois très abstraits et parfois au contraire très concrets, techniques ou spécialisés, liés au droit, à la santé, au travail, au logement, aux aides, aux impôts, qui n'existent pas comme tels dans l'autre langue, qui ne renvoient à rien ou n'ont pas d'équivalent exact – vous avez dit « divorcé », « pacsé », qu'est-ce que c'est ? Vous voulez parler de « grande famille » ou de « petite famille » ? Qu'est-ce qu'un « foyer fiscal » pour un Soninké ou un Syrien ?

DES GLOSSAIRES POUR QUI

Pour ceux qui arrivent en France et pour ceux qui les accueillent.

Les mots qui jalonnent les formulaires administratifs sont les outils d'un premier échange entre l'étranger qui arrive en France et celui qui le reçoit. Un formulaire peut être l'instrument d'une conscience plus aigüe de la réciprocité, et servir à identifier les différences culturelles et à les transformer en outils d'interaction et de création partagées. Un premier pas vers une hospitalité administrative.

COMMENT ET AVEC QUI SE SONT FABRIQUÉS LES GLOSSAIRES

Avec les personnels d'administrations, d'associations d'accueil, de spécialistes du droit, de la santé, des services sociaux, et des « traducteurs-passeurs ».

Très vite, s'est imposé le constat que pour une compréhension réciproque entre les hôtes au double sens du terme, ceux qui accueillent et ceux qui sont accueillis, nous ne pouvions nous contenter de rendre au mieux les termes français dans les langues des arrivants : il fallait y ajouter des « piqûres de culture » qui fonctionnent comme des clignotants pour signaler les difficultés liées à ces « intraduisibles ». Ainsi, apparaissent dans les glossaires des notices pour attirer l'attention des nouveaux venus sur des particularités de la vie sociale ou de la culture française, et des encadrés qui sensibilisent les « accueillants » aux causes probables de l'embarras ou de la gêne de leur interlocuteur. C'est l'appréhension des différences qui conditionne l'intercompréhension et le partage minimal nécessaire à une installation.

Dans un premier temps, l'identification des besoins et des difficultés rencontrées tant par les personnes qui accueillent que par celles qui sont accueillies a été rendue possible grâce à la mairie d'Aubervilliers, qui organisa trois ateliers avec tous les acteurs de l'accueil des étrangers. Là, nous avons pris la mesure des difficultés de compréhension réciproque dès les premières cases à remplir de n'importe quel formulaire : nom, prénom, patronyme, civilité, date de naissance, adresse, résidence, domicile, rien ne va de soi tant les différences de culture sont grandes et laissent des nouveaux venus pétrifiés et des accueillants mal à l'aise car peu préparés à faire avec cette diversité des cultures.

L'examen attentif d'un corpus de formulaires s'est imposé pour établir la liste des entrées, ainsi que la nécessaire identification des « mots » qui hantent le contexte de l'accueil en France : intégration, insertion, communauté, chronologie et véracité des faits relatés lors du récit à l'OFPPA, laïcité, formules de politesse etc. Nous avons gravité autour des mots et des définitions retenus par *le Petit Décodeur de l'administration française* dirigé par Dominique Le Fur, édité en 2004 et mis à jour en 2006 par les éditions Le Robert.

Le temps des définitions fut ensuite long et complexe: incessants va et vient entre glossaires et lexiques d'organismes divers, navigations entre des définitions ciblées «droit», «santé», «économie», «banque», «migration», dont le registre de vocabulaire et la syntaxe dessinent des univers souvent hermétiques les uns aux autres. Des consultations de spécialistes et d'experts en telle ou telle question se sont souvent révélées nécessaires.

Pour trouver un passage qui permette de faire de l'administration un outil qui conjoigne plus qu'il ne disjoigne, qui inclue plus qu'il n'exclue, nous avons choisi de travailler avec des «traducteurs-passeurs» de culture qui ont tous une expérience migratoire. La nécessaire simplification administrative doit, nous semble-t-il, aller de pair avec une mise en lumière de la réalité culturelle du millefeuille administratif, susceptible de faciliter le dialogue et l'enrichissement entre les cultures.

Commença ensuite, avec nos traducteurs, la quête des meilleures façons de faire passer dans leur langue des concepts spécifiquement français, comme par exemple, «foyer fiscal»; leur expérience migratoire se révéla aussi précieuse que leur compétence linguistique pour identifier et traduire avec précision les différences culturelles et administratives.

Puis fut menée une expérience de validation de quelques définitions et traductions au Centre d'Hébergement d'urgence Jean Quarré avec des demandeurs d'asile soninkés, élèves du cours de français d'Olivier Bouffard. Les premiers termes, à savoir des expressions comme «composition de la famille», «nom du père», ou des mots comme «célibataire, divorcé, veuf, marié, pacsé» donnèrent lieu à une joyeuse cacophonie. Aux différences entre les cultures soninkées du Mali, du Sénégal, de Mauritanie, s'ajoutaient les différences de langue, le soninké parlé dans ces quatre pays n'étant pas tout à fait le même. Ceci nous obligea à choisir, avec l'Association pour la promotion de la culture et de la langue soninkées (APS) et des traducteurs issus des quatre aires linguistiques, le soninké d'usage le plus courant.

Cette question du choix de la langue de traduction se pose de la même façon pour l'arabe et le persan, langues parlées dans de nombreux pays avec des différences sensibles.

Il va de soi que des oublis, des erreurs, peut-être même des faux-sens, se sont glissés dans nos glossaires. Nous explorons donc les possibilités de corriger, actualiser et enrichir ces premiers travaux sur un site Internet dédié: l'actualité mouvante des dispositions et des lois qui déterminent les conditions d'accueil et de vie des primo-arrivants, le rôle de témoin, voire de marqueur, des évolutions de la société française du vocabulaire administratif, rendent en effet impérative une actualisation régulière des glossaires.

CE QUE NOUS APPREND LE CHANTIER DES GLOSSAIRES

Tous ces textes minuscules et modestes sont lourds de culture, d'histoire, de vie politique et sociale française. Ainsi, l'évolution de la structure familiale a fait disparaître «nom patronymique» qui renvoie au nom du père, «nom de jeune fille», «nom d'épouse» au profit de «nom de famille» ou de «nom d'usage» qui répondent mieux à la diversité actuelle des situations familiales. «Mademoiselle» n'est plus utilisé dans les formulaires ou courriers administratifs. Il est remplacé par «Madame» pris comme l'équivalent de «Monsieur» pour les hommes, qui ne préjuge pas du statut marital de ces derniers.

Le même mot, selon qu'il est considéré dans un contexte juridique, social, médical, fait l'objet d'une définition contaminée par le champ sémantique du contexte qui aura également une influence sur la structure rédactionnelle de la définition : utilisation de tournures impersonnelles (« il revient au juge de... »), verbes sacrifiés au profit des substantifs (« par décision du Bureau x ... »), usage privilégié des tournures passives (« la plus grande attention a été portée à votre dossier »).

COMMENT UTILISER LES GLOSSAIRES

Les entrées sont par ordre alphabétique. Une définition en français est traduite ou expliquée dans la langue étrangère. De nombreux néologismes ont dû être créés en langue étrangère pour dire des aspects spécifiques à nos administrations comme, par exemple, « foyer fiscal », « composition de la famille », « prêt et intérêts ».

Les piqûres de culture en encadré sensibilisent les étrangers à la culture française, utilisent le vocabulaire administratif français comme premier pas vers un processus d'insertion. Parallèlement elles sensibilisent les Français à des différences culturelles qui rendent souvent difficile, voire impossible, la compréhension de ce qui est demandé par des étrangers

COMMENT ENRICHIR ET RENDRE LES GLOSSAIRES PLUS FONCTIONNELS

En accord avec nos partenaires, les trois premiers glossaires seront distribués aux principaux acteurs de l'accueil.

Toutefois, il ne suffit pas de disposer de ces glossaires pour améliorer significativement les relations entre accueillants et accueillis. Ils sont à considérer, d'une part comme des instruments à côté d'autres instruments, d'autre part comme une étape d'un projet plus large. Ainsi, conscients qu'ils doivent être adaptés et améliorés en permanence, nous envisageons leur numérisation, à la fois pour rendre compte des retours d'expériences et pour permettre une meilleure accessibilité. Par ailleurs, en lien avec les principaux acteurs de l'accueil, nous proposerons un programme de sensibilisation des acteurs locaux en charge de ces questions.

Ils sont à considérer comme complémentaires de nombreux autres outils, sites, dictionnaires, glossaires spécialisés. Ils apportent au-delà de la définition et de la traduction, quelques clés de compréhension des différences.

— La différence liée à la langue : exemple de la transcription des noms propres de l'arabe au français, de la diversité des mots en français pour désigner un étranger selon sa situation : émigré, immigré, migrant, réfugié, sans papier, débouté

— La différence liée à l'organisation sociale et urbaine : actes de naissance, de mariage – adresse – concordance des dates (calendrier de l'Hégire – calendrier grégorien)

— La différence liée à la culture, aux symboles, aux croyances, aux traditions : relation à la famille, valeur de la parole donnée, valeurs d'échange

— La différence liée au contexte politique : degré de confiance vis-à-vis de l'administration dans un pays démocratique (confidentialité, secret médical, de l'instruction)

— La question de l'impact des conditions de l'exil sur le comportement et le récit : relativité des notions d'authenticité et de véracité des faits, chronologie

Charles Bimbenet, directeur général des éditions Le Robert :

Les éditions Le Robert sont heureuses de participer aux côtés de l'Association Maisons de la Sagesse – Traduire à la publication des Glossaires de l'administration française, portées par la conviction que la langue française doit être, pour les populations migrantes, un lieu d'hospitalité.

Maître Brigitte Deragne Darneau, avocate au barreau de Paris :

La mission de l'avocat spécialisé en Droit des étrangers est essentiellement la résolution des difficultés pour constituer une situation administrative satisfaisant aux demandes de l'administration française. Pour ce faire, les Glossaires sont de formidables outils de compréhension permettant à nos clients de devenir les véritables acteurs de la régularisation de leur situation.

Docteur Sixte Blanchy, bénévole à la CIMADE :

Je reçois à la permanence de la CIMADE des étrangers allophones en grande souffrance à cause de ce qu'ils ont subi dans leur pays d'origine, sur le trajet pour venir en France auquel s'ajoute souvent le mauvais accueil à l'arrivée en France. Ils veulent savoir comment demander un titre de séjour pour soins ou solliciter l'asile alors que leur culture, différente de la nôtre, ne donne pas le même sens aux mots asile, séjour ou soins, préfecture, protection des réfugiés, immigration ou intégration.

Un lexique offrant une stricte traduction tout en permettant de comprendre le sens des mots dans les deux cultures est précieux non seulement pour que l'étranger me comprenne mais également pour que je comprenne son problème.

Ousmane Bocar Diagana, président de l'Association pour la promotion de la langue et de la culture soninkées (A.P.S.), président du festival international soninké et président de la Confédération internationale des associations soninkées, docteur en sciences du langage :

Lundi, nous avons annoncé la parution des Glossaires sur les sites soninkophones. Immédiatement sont arrivés du Mali, du Sénégal, de Gambie, de Mauritanie, des États-Unis, d'Espagne, de tous les pays où vivent des Soninkés, des quantités impressionnantes de messages enthousiastes. Les Soninkés se félicitent de l'existence d'un tel outil qui, en outre, considère à égale dignité les langues et les cultures française et soninké... En 3 jours, j'ai donné 5 interviews à des médias africains.

Jean-Pierre Peninon, maire de Pernay, 37230, Indre et Loire :

Notre petite commune compte peu de résidents étrangers. Mais il nous semble que ces Glossaires sont conçus de telle sorte qu'ils constituent une porte d'entrée privilégiée pour initier les enfants de notre école à quelques mots-clefs de l'administration française tout en leur faisant comprendre ce que signifie la différence des cultures et en quoi elle est une richesse.

Aline Martin, Association À livre ouvert, Wie ein offenes Buch, Strasbourg :

Des Glossaires « pour ceux qui arrivent en France et pour ceux qui les accueillent » mais aussi pour celles et ceux qui, installés en France, à Strasbourg, depuis toujours ou depuis hier, « ne s'y retrouvent toujours pas ». Oui, les Glossaires dépassent l'ambition affichée. Nous les vérifions au quotidien sur le terrain, dans les territoires, où les cultures se croisent souvent sans se rencontrer.

Les cultures, c'est-à-dire des personnes de différentes origines et qui ont en commun, d'avoir des comptes à rendre à l'administration. Là, nous nous rencontrons. Les Glossaires sont de formidables outils pour « prendre conscience » et se rendre mutuellement service en « faisant avec les différences » au lieu d'essayer de faire comme s'il était possible de les gommer.

Présidente de l'association: Barbara Cassin
Auteure et coordonnatrice des Glossaires: Danièle Wozny
Éditeur: Maisons de la sagesse-Traduire

Traducteurs:

Amir Zandi, Elya Sfar Habibi, français-persan
Lise Alchami, Kahtan Alkharbat, français-arabe
Ousmane Bocar Diagana, français-soninké

Administration: Marie-Thérèse Cerf

Composition: Nord Compo
Pré-édition: Blandine Renard
Conception graphique des couvertures: Azadeh Yousefi

Diffuseur et distributeur: DOD&Cie

Contact : maisonsdelasagessetraduire@gmail.com
www.maisonsdelasagessetraduire.com

